

Saint-Antonin-Noble-Val, le 1^{er} juin 2026

Objet : Convocation

Madame, Monsieur,

Le 27 septembre prochain auront lieu les élections sénatoriales.

Conformément à l'arrêté préfectoral N° 82-2026-05-13-00006 du 13 mai 2026 portant convocation du conseil municipal pour la désignation des délégués et suppléants en vue de l'élection des sénateurs, j'ai l'honneur de vous informer que la séance du Conseil municipal se tiendra :

Vendredi 5 juin 2026 à 10h

Salle des Congrès

Je vous assure, Madame, Monsieur, de ma considération distinguée.

La Maire

Elisabeth BIRS



ORDRE DU JOUR :

1. Désignation des délégués titulaires et des suppléants du Conseil municipal en vue des élections sénatoriales du 27 septembre 2026.